

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
DÉPARTEMENT DE L'YONNE
MAIRIE D'AVALLON

COMPTE RENDU SOMMAIRE DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL
du 28 mars 2022 à 19 H 30

L'an deux mil vingt-deux, le vingt-huit mars à 19 h 30, le Conseil Municipal s'est réuni à l'Hôtel de Ville – salle des Maréchaux, sous la présidence de **Madame Jamilah HABSAOUI, Maire.**

ETAIENT PRESENTS :

Messieurs et Mesdames, Jamilah HABSAOUI, Léa COIGNOT, Gérard GUYARD, Aurélie FARCY, Alain GUITTET, Sophie MANIGAULT-TERRE, Tony CHEVAUX, Agnès JOREAU, Camille BOERIO, Gérard DELORME, Nicolas COCHEFERT (arrivé durant la séance), Isabelle HOUÉ HUBERDEAU, Nicole JEDYNSKI, Éric JODELET, Alain COMMARET, Christine BURÉ, Sonia PATOURET, Emmanuel ZEHNDER, Jérôme HUCHARD et Leyla DERVISCEMALOGLU (partie durant la séance).

Absent(es) représenté(es) :

Monsieur Vincent CLÉMENT donne pouvoir à Monsieur Nicolas COCHEFERT
Monsieur Bernard DESCHAMPS donne pouvoir à Madame Isabelle HOUÉ HUBERDEAU
Madame Nathalie ROMANOWSKI donne pouvoir à Madame Léa COIGNOT
Madame Françoise LAURENT donne pouvoir à Monsieur Alain COMMARET
Madame Isabelle MARIANI donne pouvoir à Monsieur Camille BOERIO
Monsieur Christian PERDU donne pouvoir à Monsieur Gérard DELORME
Madame Myriam GILLET-ACCART donne pouvoir à Monsieur Emmanuel ZEHNDER
Madame Leyla DERVISCEMALOGLU donne pouvoir à Monsieur Jérôme HUCHARD

Absente excusée : Madame Sandrine CHAUVEAU

Absente non excusée : Madame Fanny BOUVIER

Secrétaire de séance : Madame Léa COIGNOT

COVID 19 - règles dérogatoires de la loi Vigilance sanitaire jusqu'au 31 juillet 2022 : quorum 1/3 et possibilité de 2 pouvoirs par élu

—————
Convocation du 22 mars 2022 adressée le même jour à l'ensemble des Conseillers Municipaux.
—————

Après avoir informé des pouvoirs donnés et désigné le secrétaire de séance, Madame le Maire fait observer une minute de silence à la mémoire de Monsieur Florian SPEVAK, maire de Brosse et conseiller communautaire, décédé le 25 mars 2022.

1. Procès-verbal de séances du conseil municipal - adoption

Le conseil municipal, à l'unanimité, adopte le procès-verbal des séances du 31 janvier 2022 et 17 février 2022.

2. Compte rendu des délégations données au Maire par le conseil municipal

Le conseil municipal, à l'unanimité, donne acte des décisions prises par le Maire, depuis la dernière séance, dans le cadre des délégations qui lui ont été consenties (article L. 2122-22 du CGCT).

EDUCATION

3. Fusions des écoles maternelles et élémentaires

Le conseil municipal approuve la proposition de fusions à compter de la prochaine rentrée scolaire 2022/2023 de l'école élémentaire des Remparts et l'école maternelle des Jardins avec respectivement l'école élémentaire Victor Hugo et l'école maternelle André Gendre.

Résultat du vote :

19 voix « POUR », 5 voix « CONTRE » : S. PATOURET, E. ZEHNDER (2 voix – pouvoir M. GILLET-ACCART), J. HUCHARD, L. DERVISCEMALOGLU et 1 abstention : A. COMMARET

FINANCES

4. Compte de gestion 2021 - budget principal et budgets annexes

Le conseil municipal, à l'unanimité, adopte les comptes de gestion 2021 (budget principal et budgets annexes) établis par le Trésorier, dont les écritures concordent avec celles des comptes administratifs 2021.

5. Compte administratif 2021 - budget principal et budgets annexes

Le conseil municipal, à l'unanimité et sous la présidence de Mme Léa COIGNOT, adopte les comptes administratifs de l'exercice 2021 des budgets principal et annexes, conformes aux comptes de gestion du Trésorier.

6. Affectation des résultats 2021

Le conseil municipal, à l'unanimité, approuve la proposition d'affectation des résultats de la seule section de fonctionnement des comptes administratifs de l'exercice 2021 pour les budgets annexes Cinéma, Camping et Espace Victor Hugo.

7. Rapport annuel sur les cessions et acquisitions immobilières – exercice 2021

Le conseil municipal, à l'unanimité, donne acte au Maire de sa communication du bilan des acquisitions et cessions immobilières de l'année 2021.

8. Budget primitif exercice 2022 – budget principal et budgets annexes

Le conseil municipal adopte le budget primitif de l'exercice 2022 des budgets principal et annexes présentés.

Résultat du vote : 22 voix « POUR » et 5 voix « CONTRE » : S. PATOURET, E. ZEHNDER (2 voix – pouvoir M. GILLET-ACCART) et J. HUCHARD (2 voix – pouvoir L. DERVISCEMALOGLU)

9. Fixation des taux des taxes directes locales – exercice 2022

Le conseil municipal, à l'unanimité, vote les taux des taxes directes locales, proposés et inchangés depuis 2012.

10. Budget primitif principal exercice 2022 – subventions de fonctionnement en faveur des budgets annexes

Le conseil municipal, à l'unanimité, décide du versement des subventions de fonctionnement votées dans le cadre du budget principal 2022 en faveur du budget annexe Espace Victor Hugo et de la caisse des Ecoles.

11. Subvention EPA CCAS – versement d'un deuxième acompte

Le conseil municipal, à l'unanimité, décide du versement d'un 2^{ème} acompte sur subvention à l'EPA CCAS (210 000 €).

Travaux

12. Collégiale Saint Lazare – classée Monument Historique – Marché de maîtrise d'œuvre : approbation et signature de l'avenant n° 1

Le conseil municipal, à l'unanimité, approuve la conclusion de l'avenant n° 1 proposé au marché de maîtrise d'œuvre portant sur la restauration de l'ensemble des couvertures, charpentes et maçonneries extérieures de la Collégiale Saint Lazare (opération n° 1) et l'étude sur le projet de restauration et protection des portails (opération n° 2).

URBANISME - HABITAT ET PATRIMOINE

13. Création d'une ligne électrique souterraine – Lieudit « La Petite Corvée » : constitution d'une servitude

Le conseil municipal, à l'unanimité, approuve l'établissement à demeure d'une canalisation souterraine sur la parcelle cadastrée F n°394 appartenant à la commune, sise lieudit « La Petite Corvée » au profit d'ENEDIS.

14. Forêt communale d'Avallon – état d'assiette de l'exercice 2022 : complément

Le conseil municipal, à l'unanimité, approuve le complément à l'état d'assiette de l'exercice 2022 présenté par l'Office National des Forêts.

SOLIDARITES / SANTE

15. Projet « Bien vieillir à Avallon » pour prévenir et lutter contre l'isolement social des personnes retraitées - demande de subvention

Le conseil municipal, à l'unanimité, approuve le projet « Prévenir et lutter contre l'isolement social des personnes retraitées » du Groupement d'Intérêt Economique «Ingénierie Maintien à domicile des Personnes Agées» pour lequel une aide exceptionnelle de 3 840 € est sollicitée.

16. Bien vieillir à Avallon « Bien chez soi et dans son environnement » - demande de subvention

Le conseil municipal, à l'unanimité, approuve le projet « Bien chez soi, bien dans son environnement » pour lequel une aide exceptionnelle de 4 000 € auprès de la Conférence des financeurs est sollicitée.

VIE CULTURELLE ET SPORTIVE

17. Subventions aux associations dans le cadre d'un partenariat – exercice 2022 : versement d'un acompte

Le conseil municipal, à l'unanimité, décide le versement d'acompte sur subvention à l'Association « ODSAA » (8 000 €) et à l'association « JAVA » (6 000 €).

18. Subvention 2022 – projet artistique et culturel « le Chemin des Arts »

Le conseil municipal, à l'unanimité, attribue la subvention définitive à l'association « Les Eveillés du Val », pour un montant de 1 750 €, dans le cadre du projet d'éducation artistique et culturel dénommé « Le Chemin des arts ».

19. Etablissement spécialisé d'enseignement artistique – demandes de subventions auprès du Conseil Départemental de l'Yonne pour le conservatoire municipal d'Avallon Jorge Ferreira

Le conseil municipal, à l'unanimité, sollicite les aides financières du Conseil Départemental de l'Yonne allouées aux collectivités pour leur établissement spécialisé d'enseignement artistique.

20. Conservatoire municipal d'Avallon Jorge Ferreira – demandes de subventions

Le conseil municipal, à l'unanimité, sollicite les aides financières auprès de l'Etat (DRAC Bourgogne Franche Comté) pour son Conservatoire à Rayonnement Communal.

21. Stade Léon Laurent – lancement de l'étude de réaménagement

Le conseil municipal, à l'unanimité, décide du lancement d'une étude visant à rénover les installations sportives du stade Léon Laurent.

QUESTIONS ET INFORMATIONS

22. Affaires et questions diverses

(pas de sujet)

23. Informations du Maire

Le Maire fait part des remerciements reçus.

La séance est levée à 22 h 55.

Les délibérations sont consultables sur simple demande au secrétariat du conseil municipal de la Mairie d'Avallon et sur le site de la ville dans la rubrique « recueil des actes administratifs ».